

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 05 FEVRIER 2025

N° de délibération : 02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq février à dix-huit heures, les membres du Bureau du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 28 VOTANTS : 28
DATE DE LA CONVOCATION	29/01/2025
VOTE	POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Fabrice BERGER, Jean-Luc CLEAU, Sylvain COINTAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIFEAT, Eliane DESABRE, Sylvie FAVERIAL, Christophe FRAGNY, Matthieu GABET, François GAUTHERON, Rose-Marie GERBE, Éric GUYOT, Alain HERTELOUP, Françoise HERVET, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Lionel LECHER, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Maurice MALETRAS, Jacques MERCIER, Michel MONET, Alexis PLISSON, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Olivier SICOT, Denis THURIOT, Christine VINGDIOLET

Monsieur Philippe CORDIER est nommé secrétaire de séance.

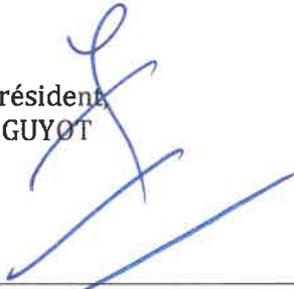
OBJET : Approbation du procès-verbal du Comité du 18 décembre 2024

Le Président propose d'approuver le procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- **approuve le procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024.**

Le Président
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 05 février 2025